RÉAGIR le Mag'

Hors-série du magazine municipal – Novembre 2026



Beauté révélée
Silence brisé

Mode
Style audacieux

Ouvrir les yeux, changer les choses

Consed qui dem. Susdantibus abo. Net de voluptur, optatin none minum laut laborem essuntius maioreh enimodis serendicimil eum dunt rerunt lacimenest rem dollaccus reris aut adiciatur? Accuscil et offic te necum quasita testia nullupta dolecae rectur audantum sitemod icaturerum re, conserrum nisitae. Nem ex eos et is ipienih itatius ent.

Onsectur autessi magnatio. Delloriatet eos plisque vid et ducipsum denem. Vitas resequa eriorest, quia verum si blandes cimetur re, in remqui bearciatquam que dolupit, invenis sed eaquodi ullautet rerum vendam ium vit, cuptaspienis sequae nonemporro quiate pro quosaniae consequae in num reperch ilibus voluptam rem abo. Olupta atis est, cone plaborum iunt.



Gurprit Singh

Adjointe au maire
chargée du Point justice
et du Droit des femmes

Is iniam doloreiusam eos magnis excepedis que natur re voluptatium nonsequam alicta es sime idelique recaeca borehenihici as que dolorem restinimin consequam dolorest, untur? Qui autem ium ipsanditat poriati isinusa ectur, est odi conseditios quo vel et eos as dolut fugia volorrunt fuga. Icitat.

Equiaec ulpari voluptatur sin res et, vendent, simet venet dolut quiatium quaeceatem vel ex excerae pro venim rera ex ex ex ex et ut veni il enistet, ut videntection reculpa deliquias pos enduntibusam que pos doluptis quis net ut il ipsaperum simus simperum ipideniet pla ipsaepudae parum quostibus, sunt que aut quuntib usciet et as mos eost, nonsed quis dionsequid quisci omnias poritat aceseque dolorepudis iunt lataspernat debitatio. Ut lataspero intur, cuptat earchil ibusame pre dolupta tincienis et ommolore pliquia quiducius digenime voluptate re idunt esequatium ex estinventis recero veniasperum nis alibus rersperit iuscimod qui ut denihil incil mo berit vent, con non perum etur sam excestia consed et aut repel is dolent, cus con con nihilicimod quatem re re, ut officil lendunt volorehendi ommolor renestrum nam rerum, imuscim aximusa veleste rem. Harciis moditaquis voluptiat est a perrorest re voluptur? Sitasim olecte lab id ulliati num et que si occumque volut atem fuga. Ficturia eium ipicienima seque aute vit ea consequassin nonestem nim que et aut arum ressunt que aut velisci dendebis quatem harum que plit ut re sit, aut eos el ipitatqui sunt et idis exces est que natiasperem aborporum quiae ipicae inctem nos quas volupta tempor sumquo bearchit, quidi offictemodio moditi dolut molu Os sequam re plam sition cori optat id quo blauda custis mosam fugia quo iunt ra quosto omnietur alitem veni ommodip itiore, quature dolo derae et pe aturiti blabo. Rest, con consequ aspere si simi, occatias arum quo que net expellam, occusa il mi, omnihil ipidis rem eaquo ma ped experro maioria tasita dolorem volendi blate rem fugia cus sequam adiscid quiae od qui qui torrovid quia netum ulparum esequi consenis dolorpo rehendi nulloribus et volupta ssimus.

Ficiunt omnimus sitem faceati rempel in perro voluptatur, am quid que autemporerum es idem fugiti offictem aut ent.

Im etur aspeliq uaeped quis doluptatus velest vendere et aute pelis aliquae verfere ssitat

RÉAGIR le Mag'

Sommaire

4 Après la plainte, le temps de la protection

6 La première main tendue

7 Cinq jours à l'abri pour mieux rebondir

8 Faire reconnaître les violences

9 Mineurs - Quand le danger avance masqué

10 Groupe de parole - Des mots sur les maux

12 Bibliographie

13 De la blessure à la renaissance

14 L'art pour sortir du silence

15 Numéros utiles et d'urgence

Crédits **HORS-SÉRIE du magazine municipal de la Ville de Drancy, place de l'Hôtel de Ville - BP76 - 93701 DRANCY Cedex • 01 48 96 50 90 • Directeur de publication :** Anthony Mangin • **Podcasts :** Radio Émeraude • **Imprimerie :** Groupe des Imprimeries Morault, numéro tiré à 35 500 ex. • **Distribution :** Kepha • **Dépôt légal :** novembre 2026

NOUVEAU

Scannez le QR code ci-contre et profitez des articles du Mag' VIOLENCES en version audio. Vous accéderez également aux commentaires des articles par une psychologue, ainsi qu'à des conseils utiles.



« Au-delà de la réponse pénale, l'enjeu est de protéger, d'accompagner et de permettre aux victimes de se reconstruire. »

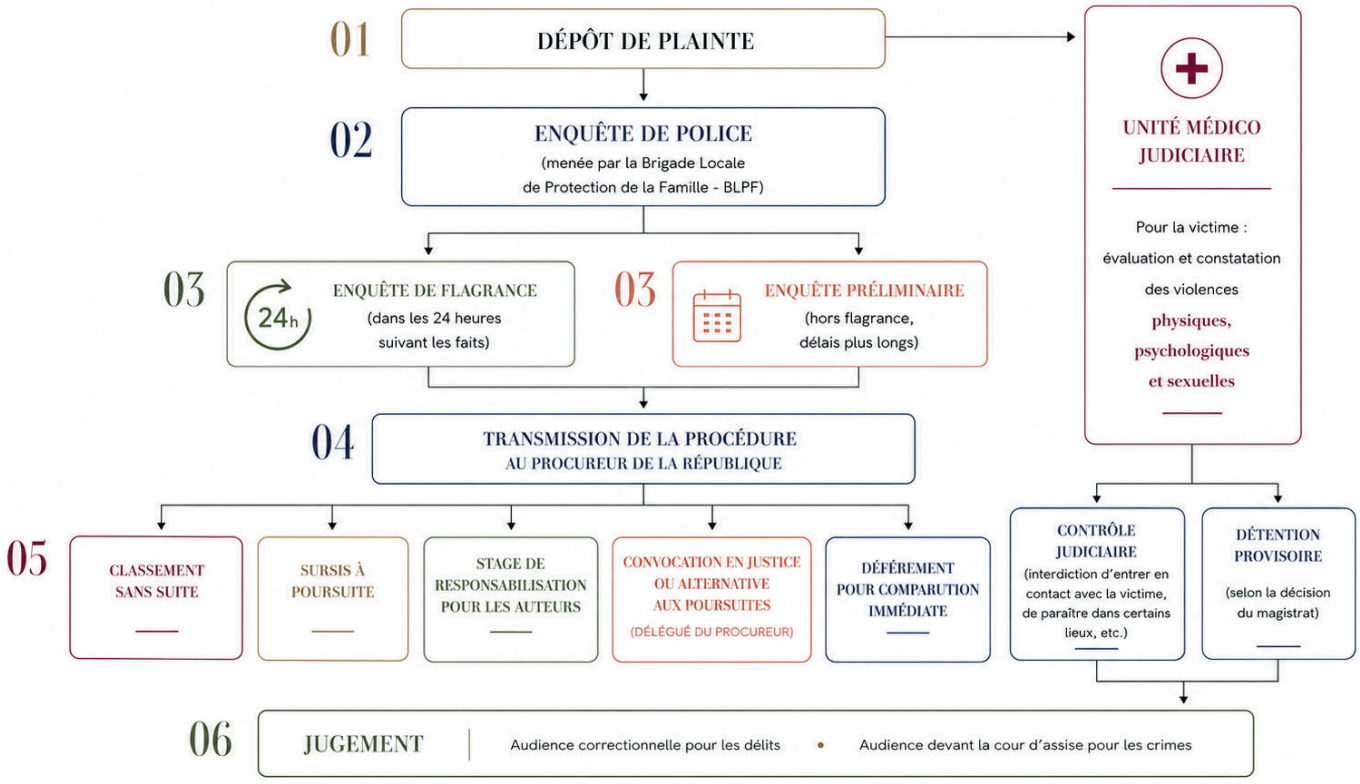
Après la plainte, le temps de la protection

Au-delà de la procédure judiciaire, tout un dispositif existe pour protéger, accompagner et sécuriser les victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Une prise en charge qui s'adapte à chaque situation et à chaque parcours.

Chaque situation est différente. Derrière chaque plainte, il y a une histoire, un parcours, parfois des années de violences et de silence. Si la justice intervient pour établir les faits et sanctionner les auteurs, la protection des victimes est aujourd'hui au cœur de la prise en charge.

Pour répondre aux situations de danger, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés rapidement. L'ordonnance de protection, le Téléphone Grave Danger ou encore le Bracelet Anti-Rapprochement permettent d'apporter des réponses adaptées selon les circonstances et le niveau de risque encouru.

Aux côtés des forces de l'ordre et de l'autorité judiciaire, de nombreux professionnels accompagnent les victimes dans leurs démarches, leur mise en sécurité et leur reconstruction. Un soutien essentiel pour leur permettre de reprendre progressivement le contrôle de leur vie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une victime de violences conjugales peut bénéficier d'une ordonnance de protection sans qu'un dépôt de plainte soit nécessaire. Cette décision relève du juge aux affaires familiales qui apprécie la situation de danger.



La première main tendue

Au commissariat, certaines personnes viennent déposer une plainte. D'autres franchissent la porte avec une détresse, une peur ou une urgence qui dépassent le cadre judiciaire. C'est là qu'intervient l'accompagnement social.

Derrière de nombreuses interventions policières se cachent des réalités plus complexes : violences conjugales, conflits familiaux, isolement, difficultés psychologiques ou précarité. Autant de situations qui nécessitent parfois autre chose qu'une réponse judiciaire. Elles exigent écoute, accompagnement et orientation.

Au commissariat de Drancy, Benjamin Rusca, intervenant social, accueille des femmes, des hommes, des mineurs et des familles confrontés à des situations souvent marquées par les violences. Chaque entretien peut devenir un point de départ : évaluer un danger, organiser une mise à l'abri, orienter vers des soins, un accompagnement juridique ou simplement offrir un temps d'écoute.

L'accompagnement repose sur un principe essentiel : rien n'est imposé. Il se construit avec les personnes concernées, à leur rythme et selon leurs besoins. Présent à la croisée du social et de la sécurité publique, l'intervenant social crée des passerelles entre les victimes et les différents dispositifs susceptibles de les aider. Une mission discrète mais essentielle pour éviter les ruptures de parcours et prévenir la réitération des violences.

Car parfois, tout commence par une rencontre, une écoute attentive ou quelques mots échangés au bon moment.

QU'EST-CE QU'UN INTERVENANT SOCIAL EN COMMISSARIAT ?

Présent au sein des services de police et de gendarmerie, il accueille, informe, accompagne et oriente les personnes confrontées à des difficultés sociales, familiales ou liées aux violences. Son rôle est de faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs de protection.

Cinq jours à l'abri pour mieux rebondir

Après des violences conjugales, l'urgence est parfois de trouver un lieu sûr. Avec le dispositif REAGIR, la Ville de Drancy met immédiatement à l'abri les victimes et leurs enfants, avant un accompagnement durable.

Quitter son domicile du jour au lendemain est souvent l'une des difficultés majeures rencontrées par les victimes de violences conjugales. Lorsqu'un retour à la maison présente un danger et qu'aucune solution familiale n'est possible, il devient indispensable de pouvoir agir rapidement. C'est pour répondre à cette urgence que la Ville de Drancy a créé le dispositif REAGIR, unique en Seine-Saint-Denis. Activé par le commissariat après un dépôt de plainte et une évaluation de la situation, il permet aux victimes domiciliées à Drancy d'être hébergées pendant cinq jours ouvrés, seules ou accompagnées de leurs enfants.

Plus qu'un simple hébergement, REAGIR constitue un véritable sas de protection. Pendant cette période, les victimes peuvent bénéficier d'une domiciliation administrative sécurisée, d'une aide alimentaire et d'un accompagnement juridique et social assuré par plusieurs partenaires spécialisés. *« L'ensemble du parcours est coordonné par l'intervenant social en commissariat, qui veille à articuler les interventions des différents partenaires et à accompagner la victime dans le respect de son rythme, de ses besoins et de ses choix »,* expose Khadija David, directrice de la politique de la ville. Le tout dans un cadre sécurisé et bienveillant. Parce que parfois, quelques jours peuvent faire toute la différence.



REAGIR, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- **Dispositif réservé aux victimes domiciliées à Drancy.**
- **Activation par le commissariat après dépôt de plainte et évaluation de la situation.**
- **Hébergement d'urgence jusqu'à cinq jours ouvrés, avec les enfants si nécessaire.**
- **Accompagnement social, juridique et administratif pendant toute la période de mise en sécurité.**



Faire reconnaître les violences

Souvent méconnu, le certificat médical joue pourtant un rôle essentiel dans le parcours des victimes. Il permet de constater les violences subies et de les inscrire dans un parcours de protection, de soins et, si besoin, de justice.

Médecin généraliste à Drancy, le Dr Samia Ben Ayad-Beloufa accompagne depuis plusieurs années des femmes victimes de violences. Un engagement nourri par ses rencontres avec des professionnels spécialisés et par l'accompagnement de patientes dont les parcours l'ont profondément marquée.

« En consultation, l'écoute est souvent la première étape. Accueillir la parole, identifier les conséquences des violences et orienter vers les structures adaptées font partie intégrante du rôle du médecin », précise le médecin.

Parmi les outils à sa disposition, le certificat médical occupe une place particulière. Il peut être établi pour toute victime de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou encore économiques. Rédigé à la demande du patient, il permet de constater les faits et leurs conséquences avec rigueur et précision.

Mais sa portée va bien au-delà du domaine médical : il contribue à faire reconnaître le statut de victime et peut accompagner les démarches judiciaires ou associatives. Un document parfois déterminant dans un parcours de reconstruction.

REPÈRES

Qui peut le rédiger ? Tout médecin, y compris le médecin traitant.

À quoi sert-il ? À constater les violences et leurs conséquences et à accompagner les démarches de la victime.

Quand le danger avance masqué

Derrière ce qui ressemble parfois à une simple crise d'adolescence peuvent se cacher des situations d'emprise et d'exploitation sexuelle. Des mécanismes souvent invisibles qui touchent des jeunes de tous horizons.



Votre enfant change. Il ou elle s'isole, passe plus de temps sur les réseaux sociaux, s'éloigne de sa famille, fugue parfois ou adopte des comportements inhabituels. Ces signes sont souvent attribués à l'adolescence. Pourtant, ils peuvent aussi révéler une situation de mise en danger.

L'exploitation sexuelle des mineurs ne débute pas nécessairement par la contrainte. Elle s'installe souvent progressivement, à partir d'une fragilité, d'un besoin d'attention, de reconnaissance ou d'appartenance. Elle peut concerner n'importe quel jeune. Ce ne sont ni le milieu social ni l'environnement familial qui déterminent le risque, mais souvent une période de vulnérabilité.

Une rencontre, réelle ou virtuelle, peut alors devenir le point de départ d'un processus d'emprise. Le piège repose rarement sur la force. Il se construit dans la séduction, la manipulation et la dépendance affective. Le jeune ne se perçoit pas toujours comme une victime. Il pense maîtriser la situation alors même que ses repères s'effacent peu à peu.

Les réseaux sociaux et les outils numériques accélèrent ces mécanismes. Ils permettent d'entrer en contact, de contrôler, de faire pression et parfois d'isoler davantage l'adolescent de son entourage.

Face à ces situations, la réponse ne réside pas seulement dans le contrôle ou la sanction. Elle repose aussi sur le dialogue, l'écoute et le maintien du lien. Car un jeune sous emprise ne dira pas toujours ce qu'il vit, mais il a besoin de savoir qu'un adulte reste présent et disponible. *« Maintenir le contact, même quand le lien se distend. Être présent, même quand l'adolescent rejette. Poser un cadre, sans rompre la relation »*, résume Benjamin Rusca, intervenant social en commissariat.



Des mots sur les maux

Retrouver confiance, rompre l'isolement, se reconstruire. Cinq participantes du groupe de parole partagent leur expérience et le chemin parcouru grâce à une écoute sincère et bienveillante.

Anusha, 25 ans

« Il y a deux ans et demi, j'ai poussé la porte du groupe de parole avec beaucoup d'appréhension. Très vite, j'y ai trouvé un espace d'écoute et de bienveillance qui m'a permis de me sentir moins seule. J'ai pu comprendre certains mécanismes des violences que j'avais subies, mettre des mots sur mon histoire et avancer sans honte ni culpabilité.

Au fil des rencontres, j'ai repris confiance en moi. Les échanges avec les autres participantes m'ont aidée à retrouver de la force et de l'espoir. J'ai également créé des liens précieux avec certaines femmes qui traversaient des épreuves similaires aux miennes.

Les séances proposées en complément, comme le yoga, m'ont permis de souffler, de me recentrer sur moi-même et d'apaiser un stress longtemps accumulé. Aujourd'hui, je mesure le chemin parcouru. Je suis reconnaissante pour tout le soutien et l'écoute reçus au sein de ce groupe, qui a joué un rôle important dans ma reconstruction. »

Lina, 46 ans

« Lorsque j'ai rejoint le groupe, je portais en moi beaucoup de souffrance. J'y ai rencontré des femmes aux parcours différents, mais qui partageaient toutes la même volonté : sortir des violences et se reconstruire.

Au fil des échanges, j'ai compris que je n'étais pas seule. Pouvoir parler librement de ce que

j'avais vécu m'a permis de m'alléger d'un poids que je portais depuis longtemps. Écouter les autres participantes m'a également donné du courage et de l'espoir pour la suite.

Ce groupe m'a appris qu'il ne faut pas rester enfermée dans sa douleur. En parler est parfois le premier pas pour retrouver sa force et avancer vers une vie plus sereine. »

Nora, 37 ans

« Lorsque j'ai rejoint le groupe de parole, je ne pensais pas réussir à parler de ce que j'avais vécu. Comme beaucoup de femmes confrontées aux violences, j'avais pris l'habitude de tout garder pour moi, par peur de ne pas être comprise ou d'être jugée.

Dès les premières rencontres, je me suis pourtant sentie écoutée avec respect et bienveillance. Pouvoir échanger avec d'autres femmes vivant ou ayant vécu des situations similaires m'a permis de rompre l'isolement, de mettre des mots sur mes douleurs et de retrouver progressivement confiance en moi.

Dans les moments les plus difficiles, le groupe a été un véritable soutien moral. J'y ai trouvé une écoute sincère, un espace de parole libre et la certitude que je n'étais pas seule. Aujourd'hui encore, je pense que ce type d'accompagnement peut aider de nombreuses femmes à franchir le pas et à demander de l'aide. »

Fatou, 28 ans

« J'ai intégré le groupe de parole à une période où je me sentais perdue, fragilisée et sans repères. Dès mon arrivée, j'ai trouvé une écoute attentive et un environnement rassurant qui m'ont permis de reprendre confiance peu à peu.

Les échanges avec les autres participantes ont joué un rôle essentiel dans mon parcours. Entendre d'autres femmes raconter leur histoire m'a aidée à avancer, à retrouver de l'espoir et à envisager l'avenir avec davantage de sérénité.

Le groupe est devenu un véritable espace de reconstruction. Au fil des mois, j'ai retrouvé la force de me relever et de reprendre ma vie en main. Aujourd'hui, je mesure le chemin parcouru et je sais que ces rencontres ont contribué à ma renaissance. »

Sophie, 51 ans

« Après avoir déposé plainte, j'ai ressenti le besoin de rencontrer d'autres femmes confrontées à des expériences similaires à la mienne. C'est ainsi que j'ai rejoint le groupe de parole.

Dès la première rencontre, j'ai été accueillie avec beaucoup de bienveillance. J'ai trouvé un espace où chacune peut s'exprimer librement, partager ses difficultés et avancer à son rythme. Les échanges entre participantes, les conseils et l'accompagnement proposés m'ont apporté un soutien précieux dans mon parcours.

Rencontrer d'autres femmes qui comprennent ce que l'on traverse donne de la force et de l'espoir. Ce groupe m'a aidée à croire de nouveau en la possibilité de se reconstruire après les violences. »

Ces témoignages sont authentiques, seuls les prénoms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des participantes.

UN ESPACE POUR PARLER, SE RECONSTRUIRE ET AVANCER

Créé en 2023, le groupe de parole accueille les femmes victimes de violences conjugales dans un cadre anonyme et confidentiel. Chacune y avance à son rythme, libre de prendre la parole ou simplement d'écouter. Au fil des rencontres, les participantes rompent l'isolement, reprennent confiance en elles et trouvent auprès d'autres femmes un soutien précieux dans leur parcours de reconstruction. En complément, des ateliers de yoga, de sophrologie ou de self-défense ainsi que l'intervention de professionnels viennent enrichir cet accompagnement.

Le groupe de parole se réunit un mardi sur deux, de 17 h à 18 h 30. Pour tout renseignement ou pour participer, contactez le 06 29 30 35 96 par appel ou SMS.

Des histoires pour grandir et se protéger

Retrouvez une sélection d'albums, de romans et de documentaires pour adultes, adolescents et enfants en cliquant sur le QR Code.



De la blessure à la renaissance

À 16 ans, Aboussatou Diane découvre par hasard qu'elle a été victime d'excision lorsqu'elle était bébé. Un choc qui marquera le début d'un long cheminement personnel et donnera naissance, des années plus tard, à PrettyWoo, structure dédiée à l'accompagnement et à la reconstruction.

À l'adolescence, une simple recherche sur Google fait basculer la vie d'Aboussatou Diane. En tapant son prénom, elle découvre trois mots qu'elle ne comprend pas immédiatement : « Bobigny », « tribunal » et « excision ». Curieuse, elle poursuit ses recherches et apprend alors qu'elle a été victime d'une mutilation sexuelle féminine lorsqu'elle était bébé.

Pendant plusieurs années, elle cherche à comprendre les conséquences de cette pratique qui touche encore des millions de femmes dans le monde. À 18 ans, elle entreprend seule une chirurgie réparatrice. Mais elle réalise rapidement que la reconstruction ne concerne pas seulement le corps.

Au fil de son parcours, plusieurs rencontres l'encouragent à transformer cette épreuve en engagement. En 2020, elle crée PrettyWoo, d'abord pour accompagner les femmes victimes d'excision. Très vite, le projet s'élargit. Des victimes de violences sexuelles, d'inceste, de mariages forcés, de harcèlement ou encore de deuil périnatal viennent chercher écoute et soutien.

Une conviction s'impose alors : quelles que soient les blessures vécues, le besoin reste souvent le même. Être entendu, retrouver confiance en soi et reprendre sa place. Aujourd'hui, PrettyWoo accompagne des femmes, mais aussi des hommes et des adolescents.

En plaçant le bien-être, l'estime de soi et le développement personnel au cœur de son action, l'association accompagne chacun dans un parcours de reconstruction, lui permettant d'avancer à son propre rythme et de réécrire son histoire.



« Faire de son histoire une force. »

LES MOTS DE LA FONDATRICE

« Si je raconte mon histoire aujourd'hui, ce n'est pas pour rester dans la violence que j'ai subie. C'est pour montrer qu'après une épreuve, il est possible de se reconstruire, de retrouver sa place et de reprendre confiance en soi. Cette conviction guide chacune de mes actions. Parce que la reconstruction ne passe pas uniquement par le corps, elle passe aussi par le bien-être, l'estime et la connaissance de soi. »



L'art pour sortir du silence

Quand les mots sont difficiles à trouver, la création peut devenir un précieux moyen d'expression. Psychologue clinicienne et art-thérapeute, Hélène Mircovich les victimes dans un travail de reconstruction qui contribue à leur redonner confiance et liberté.

Les violences conjugales ne laissent pas seulement des blessures visibles. Elles fragilisent l'estime de soi, altèrent la confiance et peuvent peu à peu enfermer les victimes dans la peur, le silence et l'isolement.

Dans ce contexte, la reconstruction passe d'abord par la possibilité de retrouver un espace sécurisant où la parole peut circuler librement. Au cours des séances, chaque femme avance à son rythme. Certaines choisissent de raconter leur histoire, d'autres préfèrent s'appuyer sur des écrits ou des démarches déjà engagées. L'essentiel est de leur permettre de redevenir pleinement actrices de leur parcours.

« *En produisant quelque chose, les femmes mobilisent surtout des fonctions sensorielles et corporelles,* explique Hélène Mircovich, psychologue clinicienne et art-thérapeute. *C'est ce mouvement, par rapport aux reviviscences d'événements traumatiques qui permettra qu'un processus de pensée autre puisse dans un second temps se mettre en place.* »

Le travail thérapeutique vise également à mieux comprendre les mécanismes d'emprise, de manipulation et de domination qui se sont installés dans la relation violente. Une étape souvent nécessaire pour reprendre confiance en ses perceptions, ses émotions et sa capacité à agir.

L'art-thérapie constitue alors un support particulièrement précieux. Dessin, peinture ou modelage offrent un autre langage lorsque les mots peinent à traduire les blessures vécues.

Au fil des réalisations, les femmes mobilisent leur créativité, leur imagination et leur sensibilité. Une démarche qui favorise la reconstruction et contribue à retrouver progressivement une place de sujet, capable de se projeter à nouveau dans l'avenir.

L'ART-THÉRAPIE NE NÉCESSITE AUCUN TALENT ARTISTIQUE PARTICULIER

L'objectif n'est pas de réaliser une œuvre, mais d'utiliser la création comme un support d'expression, de réflexion et de reconstruction.



« Demander de l'aide est souvent la première étape vers une mise en sécurité durable. »

BESOIN D'AIDE ?

Face à une situation de violence, vous n'êtes pas seul(e). Des professionnels, des associations et des services spécialisés peuvent vous écouter, vous accompagner et vous orienter à chaque étape.

EN CAS D'URGENCE

17 Police secours
15 SAMU
18 Pompiers
112 Numéro d'urgence européen
114 Pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques ou dysphasiques.

ÊTRE ÉCOUTÉ ET ORIENTÉ

3919 Violences Femmes Info
119 Enfance en danger
Plateforme de signalement des violences (PNAV) : un policier ou un gendarme répond anonymement 24h/24 et 7j/7 par discussion en ligne.

À DRANCY

Commissariat de Drancy : 01 41 60 81 40
Police municipale : 01 48 96 39 48
Benjamin Rusca, intervenant social en commissariat : 06 29 30 35 96
CCAS de Drancy : 01 48 96 39 07
Service social départemental : 01 71 29 53 40

ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Point Justice Gisèle Halimi (CIDFF 93, SOS Victimes 93 et Jurisecours) : 01 48 96 50 14
Maison des Femmes de Saint-Denis : 01 42 35 61 28
Unité médico-judiciaire de l'hôpital Jean-Verdier : consultation médico-légale possible, même sans réquisition.

LE PLUS

The Sorority, application solidaire de protection et d'entraide entre femmes et personnes issues des minorités de genre, est soutenue par la Ville. Téléchargez l'application et rejoignez une communauté prête à agir en cas de besoin.

